

L'HABITAT RURAL DES HAUTES VOSGES

DU TERRITOIRE À LA FERME

SOMMAIRE



Préface
Franck Leroy

p. 7

I ETUDIER L'ARCHITECTURE RURALE DES HAUTES-VOSGES

p. 8

II LES HAUTES-VOSGES, UNE HISTOIRE SINGULIÈRE

p. 26

A - Les Hauts-Vosges de
la préhistoire
au haut Moyen
Âge p. 27

B - Histoire socio-
économique du
territoire du Haut-
Moyen Âge à la
Révolution p. 32

C - Histoire socio-
économique du
territoire de la
Révolution à l'époque
contemporaine p. 39

D - L'histoire religieuse du
territoire p. 45

III LE PAYSAGE BÂTI

p. 66

A - Les ressources
naturelles p. 67

B - La morphologie
des villages p. 76

C - Les ressources
communautaires p. 88

D - Les équipements
communautaires p. 102



IV LA GESTION DES EXPLOITATIONS

p. 106

A - Nature et répartition
des terres
au sein de la
commune p. 107

B - Les différentes formes
d'exploitation p. 118

C - Les activités
agricoles p. 134

D - Les activités
d'élevage p. 143

E - Les activités annexes
et leurs outils p. 147

V LE BÂTI RURAL

p. 162

A - Typologie de
l'habitat des
Hauts-Vosges p. 164

B - Les principaux types
de fermes et leurs
variantes p. 173

C - Les bâtiments
à usages
spécifiques p. 208

D - Les évolutions des
fermes aux XIX^e
et XX^e siècles p. 218

E - Les modes de
construction p. 235

VI HABITER LA FERME

p. 284

A - Les aménagements
intérieurs p. 285

B - La vie
domestique p. 315

C - Décors de façade
et inscriptions p. 334

D - Les décors de
second oeuvre p. 379

VII ANNEXES

p. 386

Documents p. 387

Glossaire p. 402

Orientation
bibliographique p. 405

Index
géographique p. 408

Légende des plans p. 409

Table des matières p. 410

3 - La transmission des biens et leur partage

La partie de la coutume de Lorraine¹⁵⁹ qui s'applique aux roturiers est très proche de nos pratiques actuelles en matière de succession. Elle précise qu'au sein d'un couple, « la donation au dernier vivant » est de mise et qu'au décès du survivant le partage égalitaire entre les descendants est la règle s'il n'y a pas de contrat de mariage. Les successions peuvent être acceptées « sous bénéfice d'inventaire ». Hors la noblesse, il n'y a donc nulle référence à la primogéniture, ni à la préférence masculine.

Cette caractéristique égalitaire de la coutume a son revers : le partage systématique des terres et des bâtiments lors des successions. Les familles étant souvent nombreuses, le patrimoine accumulé patiemment par les parents peut se trouver divisé en dix, voire en douze parts. Le mariage est le plus sûr moyen d'essayer de reconstituer un domaine qui permette d'assurer au couple des moyens de subsistance décentes. Encore faut-il que le conjoint dispose de terres relativement proches, sinon il faudra compter avec patience sur le jeu des échanges multiples.

Par exemple, pour une famille moyenne de quatre enfants viables, on peut imaginer que deux d'entre eux s'installent sur la propriété familiale, tandis que les deux autres le font sur la propriété de leur conjoint. Si les mariages sont faits dans le même milieu social, les apports des conjoints permettent alors de racheter la part des frères et sœurs partis. Le patrimoine familial se trouve ainsi divisé en deux à chaque génération. Il reste donc à chaque enfant le devoir de doubler durant sa vie le patrimoine dont il a hérité, pour retrouver au moment du partage entre ses enfants un domaine identique à celui que ses parents avaient constitué.

Cette vision simplifiée des choses permet de mieux comprendre les mariages souvent arrangés entre les mêmes familles ou entre voisins proches, mais aussi tout l'intérêt de la politique ducale des acensements qui permettait de disposer de terres supplémentaires pour un coût d'acquisition modéré.

Le partage peut être fait du vivant d'un des parents, celui-ci se réservant une partie de la maison. La ferme abrite très fréquemment trois générations, exceptionnellement quatre.

Les cadastres napoléoniens montrent fréquemment de grosses parcelles partagées en deux ou trois parts égales, mais aussi des bâtiments dont l'assiette foncière est divisée. La méthode

159 - Fabert, 18^e siècle, p. 90.

LA FERME À REGATTE AU VAL-D'AJOL ET SON PARTAGE



Bien que situé à l'extrémité sud-ouest du piémont, le territoire du canton de Plombières-les-Bains présente un habitat particulièrement diffus. À l'exclusion du centre et de quelques hameaux, son habitat se répartit sur l'ensemble de son

territoire en groupes de quelques fermes portant des dénominations fréquemment composées à partir de noms de familles : Martinxard, Grange Jacques, Champ Jacquot, Pré Noël, Clos Durand, et parfois plus explicites : Chez Thouvenot, Chez Josondiodé, Chez les Bolmont, Chez Jean Frenot, etc. La lecture des plans cadastraux de 1811 permet de reconnaître des domaines familiaux anciens.

Celui de À Regatte, particulièrement visible, est bordé d'une haie sur une grande partie de sa périphérie. L'état de section permet de voir qu'une petite moitié des terres sont cultivables tandis que le reste est en pré. Le parcellaire laisse voir un domaine partagé en trois parts approximativement égales, tant sur les prés, les champs que les bâtiments. Cette division, vraisemblablement réalisée à l'occasion d'une succession au cours du XVIII^e siècle, attribue à chaque bénéficiaire un bâtiment équivalent placé à la fois en bord de voie et jouxtant sa prairie. Pour ce faire, la ferme a été partagée suivant son faitage et, probablement, le second bâtiment construit à cette occasion.

Bien qu'en partie reconstruite sur ses fondations en 1820¹⁶⁰, la ferme conserve du bâtiment initial sa porte charretière postérieure chanfreinée. Sa travée de logis comporte deux logements inégaux composés chacun d'une cuisine avec cheminée et pierre à eau et d'un *poêle* avec placard de chauffe, en rez-de-chaussée. Le logis principal est complété de trois chambres donnant sur la façade à l'étage et d'une cave. Le bâtiment a été étendu au cours du XIX^e siècle par une travée incomplète de remise. Elle intègre une chambre à lait partiellement enterrée.

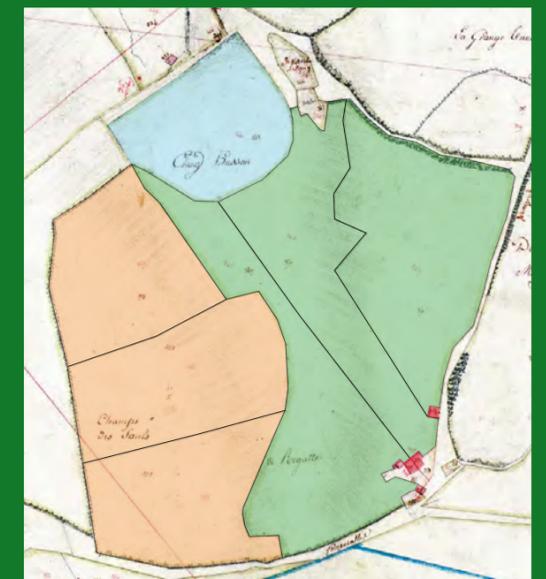
160 - Les quatre prélèvements dendrochronologiques fructueux effectués sur la charpente permettent de dater de 1820 l'abattage des arbres employés à sa construction. Analyse de Willy Tegel pour Dendronet.

■ La ferme d'À Regatte, vue d'ensemble.



■ L'élévation postérieure et sa porte charretière.

■ Extrait du plan cadastral de 1811 colorié montrant le partage des prés (en vert) et celui des champs (en beige) en trois parts de surfaces équivalentes. L'étang est figuré en bleu et les bâtiments en rouge (Arch. dép. Vosges, 3P5428).





■ Abri de bassins de fontaine devant l'étable d'une ferme à Mandray.

stockage du matériel roulant, est surmontée d'un petit grenier fermé : le *herbaut** ou gerbier. La seconde partie, le *batou** ou battoir, est affectée au battage des céréales, mais elle permet surtout l'engrangement du fourrage sur les différents niveaux du fenil et ensuite sa préparation pour la distribution au bétail. La partie arrière, de hauteur courante, sert au stockage du petit matériel et fait parfois office de cellier. Le sol y est le plus souvent en terre battue.

La travée de l'étable dite écurie est séparée de la grange par une cloison de bois dont les volets coulissants donnent directement accès aux râteliers. Elle accueille les différents animaux avec, côté façade, les chevaux ou les bœufs de trait, puis les vaches et les veaux, ensuite le porc et la volaille. Au maximum, elle peut contenir une quinzaine de bovins.

La source qui alimente la ferme coule généralement successivement dans deux bassins, sous un petit abri de bois largement ouvert situé entre la façade antérieure de la ferme et la voie publique. Dans les agglomérations, cet abri est indépendant et situé sur l'*usoir* alors qu'en habitat isolé, il est appuyé sur la façade devant la porte de l'étable.

Variantes et extensions

La simple ferme de manouvrier ne comporte que deux travées, l'étable étant située au fond de la grange. Celle du riche exploitant peut avoir jusqu'à six travées et posséder un étage de comble supplémentaire.

La ferme de la vallée de la Meurthe peut être pourvue de multiples extensions. La plus classique, attestée dès le XVII^e siècle et ensuite dans les ventes révolutionnaires, est la *rabaissée*, c'est-à-dire une extension le long du mur-gouttereau postérieur de la ferme, qui est couverte par le prolongement du pan arrière de la toiture. Ce type d'extension, généralement sans étage, peut se faire en toutes circonstances et en particulier en habitat mitoyen où elle est la seule possibilité d'agrandissement. Elle est construite en bois lorsqu'elle sert de remise et plus rarement en pierre lorsqu'elle accueille un atelier ou une chambre.

Au XIX^e siècle apparaissent d'une part les extensions de logis appuyées sur le mur-pignon du logis et d'autre part, à l'autre extrémité du bâtiment, les remises destinées à abriter le matériel agricole. Dans la majorité des cas, elles s'inscrivent dans le prolongement de la



■ Ferme de la première moitié du XIX^e siècle, à cinq travées et deux niveaux de comble, à Coinches.

■ Ferme datée de 1839, à deux travées, à Mandray.

■ Extension en rabaissée sur la gauche de cette ferme à Gerbépal.

■ Ferme avec extension de logis et adjonction d'une travée de remise à Saint-Michel-sur-Meurthe.

façade antérieure. Les extensions de logis sont généralement composées d'une pièce sur deux niveaux et englobent parfois le four à pain. Elles possèdent une entrée indépendante et communiquent parfois avec le *poêle*. Elles sont fréquemment réservées au logement des aïeux. Face à la mécanisation de l'agriculture au cours du XIX^e siècle, les fermes se dotent de remise. Dans le piémont, elle prend place dans une quatrième travée adossée à l'écurie.

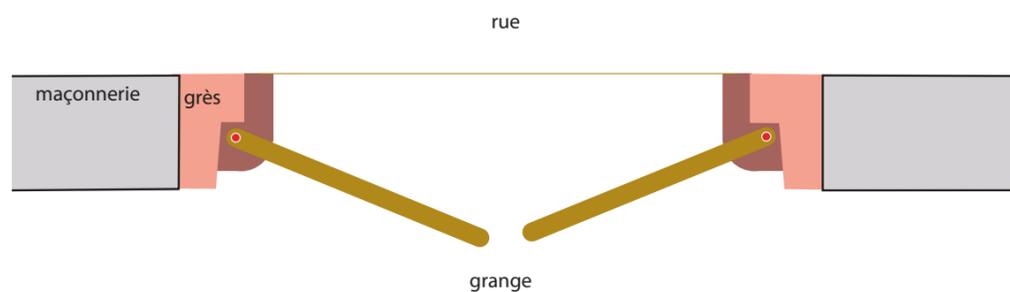


Les portes charretières

Les techniques constructives varient peu ou varient progressivement du nord au sud de la zone étudiée. Seul le mode d'insertion de la porte charretière dans la maçonnerie des murs présente une répartition bien délimitée entre le nord et le sud des Hautes-Vosges (voir *infra* III-A4). Ses vantaux s'ouvrent systématiquement vers l'intérieur, son insertion se fait à mi-profondeur du mur dans des jambages équipés de chasse-roues dans la vallée de la Meurthe alors qu'elle se fait en applique sur le parement interne du mur dans la vallée de la Moselle. Une limite assez nette se dessine, en lien avec la limite de la présence du *charri*, bien qu'elle ne coïncide pas exactement avec celle-ci.

Dans la vallée de la Meurthe, la pose de la porte charretière est traitée de manière similaire à celle des autres baies, elle est positionnée à mi-épaisseur du mur. Les jambages sont ébrasés, pourvus de larges chasse-roues, leur feuillure accueille les vantaux et la barre de verrouillage qui s'y encastre. La maçonnerie haute du mur est portée pour moitié par les claveaux de grès qui constituent le cintre, et sa partie interne, par une poutre horizontale. La terminaison métallique du pivot inférieur du vantail s'articule dans une crapaudine de même matériau encastrée dans un volumineux chasse-roue, alors que le pivot supérieur en bois s'insère directement dans la poutre haute.

Dans la vallée de la Moselle, le cintre est formé par des claveaux en grès de l'épaisseur du mur. Les jambages de section rectangulaire sont rarement protégés, à leur base, par des chasse-roues. L'articulation des vantaux se fait, en partie inférieure, dans le seuil en grès ou dans la base du piédroit, et en partie supérieure, dans une cheville de bois scellée dans le mur. Parfois cette



- Schéma de positionnement des portes charretières dans le nord du massif.
- Portes d'étable, charretière et piétonne d'une ferme aux Arrentès-de-Corcieux.
- Face interne des vantaux d'une porte charretière à Mandray.

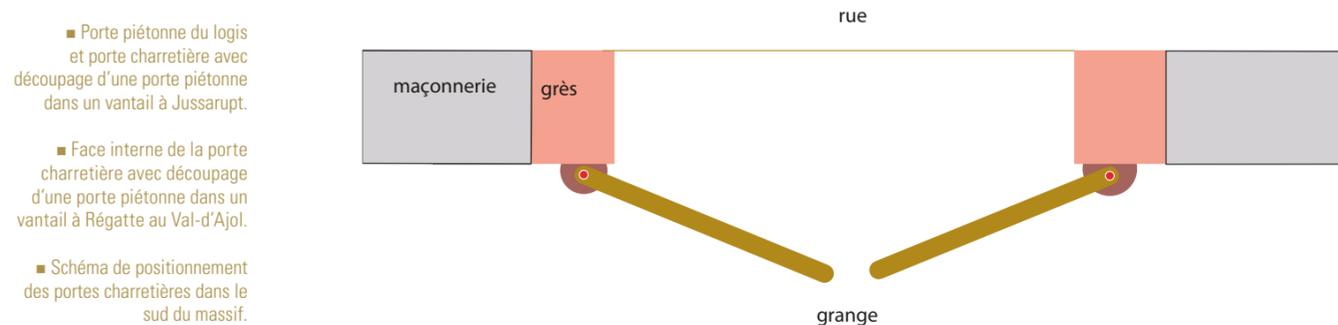


pièce de bois traverse le mur et est bloquée sur la façade par une clavette. Le verrouillage des vantaux se fait de manières variées. La plus courante est le blocage sur un vantail d'une traverse fixée sur le second.

Ces deux systèmes constructifs remplissent exactement les mêmes fonctions, sans que l'un présente d'avantage particulier par rapport à l'autre. Alors que la solution employée dans la vallée de la Meurthe décline pour la porte charretière une technique employée pour l'ensemble des autres baies, dans la vallée de la Moselle, l'encadrement de la porte charretière n'est pas préparé pour recevoir les vantaux. Faut-il voir dans cette mise en œuvre la confirmation d'un *charri* fermé tardivement ?

Les planchers sur « gueuses »

Parmi les techniques mixtes, il convient de signaler les planchers sur *gueuses* ou *voûtes à l'italienne* même si la mise en œuvre de cette technique reste exceptionnelle dans les Hautes-Vosges. Elle a été utilisée dans des celliers ou caves, pièces devant rester fraîches. Seuls deux cas ont été relevés dont l'un est situé à proximité du territoire étudié. Dans ce premier cas²⁵³, le plancher mis en place lors de la construction de la ferme, vers 1605, couvre un cellier aveugle au sol en terre battue. Il se compose de poutres de chêne de section triangulaire, grand côté vers le bas, posées de manière quasi jointive et dont les espaces intermédiaires sont comblés par de la terre. Le second cas est beaucoup plus récent, il pourrait dater du milieu du XIX^e siècle. Il couvre le rez-de-chaussée d'une remise. L'intervalle entre les poutres ou entrevous, de l'ordre d'une trentaine de centimètres, est comblé de pierres soigneusement calibrées.



- Porte piétonne du logis et porte charretière avec découpage d'une porte piétonne dans un vantail à Jussarupt.
- Face interne de la porte charretière avec découpage d'une porte piétonne dans un vantail à Régatte au Val-d'Ajol.
- Schéma de positionnement des portes charretières dans le sud du massif.

253 - Ferme de Bult (88), IA88002085.



■ Landri dans la cave d'une ferme de Vagney.

VI HABITER LA FERME

A – LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

1 - L'eau et la ferme

La disponibilité en quantité de l'eau dans une ferme est un impératif fondamental. Le plus souvent, dans les Hautes-Vosges, l'eau coule en permanence devant le bâtiment et n'y pénètre qu'au moyen de récipients. Sur ce territoire où l'eau est naturellement présente partout, elle est paradoxalement un bien privé, vraisemblablement acquis avant même la construction de la ferme. Mais sur l'ensemble du territoire d'étude, l'accès à l'eau n'est pas géré de la même manière partout. On trouve des fontaines de quartier à ses extrémités nord et sud, quelques rares puits dans le piémont et des bassins de fontaine intérieurs dans la montagne, mais quasiment jamais d'eau courante sur la pierre à eau jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Le captage et l'acheminement de l'eau

L'appropriation d'une ressource naturelle comme l'eau passe par son captage et sa canalisation, sinon elle continue à courir et peut devenir la propriété d'autrui. Le plus souvent, la nappe phréatique affleurante sourd en un point de la propriété, mais le captage peut aussi se faire dans un ruisseau. Parfois, le creusement d'une galerie

« Entrez, au bout d'un étroit corridor, vous trouverez une salle basse, obscure, encombrée de meubles de ménage, d'instruments aratoires, de petites escabelles à trois pieds, de crédences, où la ménagère étale avec orgueil la vaisselle bariolée de fleurs rouges et bleues, et de poétiques devises. Là se réunit la famille pour le repas de chaque jour. Une soupe au lard, un plat de légumes, une corbeille de pommes de terre cuites à l'eau [...]. À côté, voilà le poêle, la salle de réception, de travail et de sommeil. C'est ici que, durant les longues soirées d'hiver, se tient le cercle des veillées : à la seule clarté d'une lampe, dans la brûlante atmosphère d'un poêle ardent, les femmes agitent le rouet monotone, en répétant les commérages et les cancans du jour ; les hommes tressent en corbeilles les tiges flexibles du saule, tissent du lin, partagent les travaux des femmes, ou bien oisifs, fument accroupis sur l'âtre. »

Bazelaire, Édouard de. *Promenades dans les Vosges, souvenirs et paysages*. Paris : Debécourt, 1838.



Le *poêle* renferme le lit principal qui est souvent « à quatre colonnes, composé de son bois chêne et sapin, une paillasse, un plumon, un traversin, un oreiller, et des rideaux de serge verte avec leurs tringles³¹⁶ ». Les autres lits répartis dans les chambres à l'étage sont privés de baldaquin mais pourvus d'un bois de lit en sapin ou en chêne. Ils sont garnis d'une paillasse (matelas), d'un plumon (édredon), d'un traversin, d'une *toye* (drap) et d'oreillers recouverts de *toyettes* (taies). L'armoire, bien que présente dans plus d'une ferme sur deux, ne prend son importance qu'au XIX^e siècle. Elle est construite en sapin ou en chêne, plus rarement en noyer ou en cerisier, pourvue de deux ou exceptionnellement de quatre battants et de tiroirs. L'horloge, présente dans plus de 20 % des inventaires du XVIII^e siècle, se généralise au siècle suivant. Elle trouve sa place principalement dans le *poêle*. Les descriptions les plus précises laissent supposer qu'il s'agit d'une horloge de parquet: « Un orloge en bois avec ses poids de

316 - Arch. dép. Vosges, 3C118, Inventaire après décès de Madeleine Henriot, deuxième épouse de Jean-Baptiste Broulant, laboureur et maréchal-ferrant, en 1790.

fer et plomb enfermée dans une boîte de bois de sapin, le tout évalué à 15 livres 10 sous³¹⁷ ».

4 - La vaisselle et les ustensiles de cuisine

Les inventaires après décès du XVIII^e siècle sont également diserts sur les ustensiles que l'on peut trouver dans la cuisine. Le foyer est le plus souvent équipé d'une crémaillère, d'un gril, d'une pelle à feu, d'un tire-braise et de chenets.

La batterie de cuisine se compose de poêles à frire en fer, de cocottes et pots en fonte ou en terre à feu, de chaudières en fonte, de chaudrons en cuivre, de tourtières en airain (bronze) ou en fonte, de marmites, de casseroles, de passeroies, de pots et de réchauds. On trouve aussi parfois un lave-mains et un bassin à puiser l'eau en cuivre et fréquemment des cuveaux, seaux, tonneaux en bois.

La vaisselle comprend couramment des pièces en terre. L'étain est présent, le verre est rare et la faïence apparaît dès le second quart du XVIII^e siècle. Seules les écuelles trouvées dans les milieux modestes sont réalisées en bois. À La Bresse, ce matériau est employé pour la vaisselle, facilement transportable, des marcaires.

Les couverts sont souvent en fer blanc, parfois en *arquemine* (alliage de cuivre plaqué d'argent). Les plats, aiguïères, assiettes, couverts, chopines, gobelets, tasses, salières, moutardiers, poivriers sont souvent réalisés en étain.



Intérieurs de cuisine.

317 - Inventaire après décès du Pré-Jallé, Arch. dép. Vosges, Bpro887.

■ Armoire lorraine provenant de Docelles (Collection particulière).

■ Intérieurs de cuisine, photo de Victor Franck (1852-1907) dans: Charles-Alban Fournier (1842-1904): *Les Vosges du Donon au Ballon d'Alsace*, Raon-l'Étape, Louis Geisler, 1901, p. 363.

5 - La nourriture

La nourriture est assez variée, on trouve dans la réserve du lard, du jambon, de la viande, des navets, des choux, des carottes, des panais, des oignons, des pois, des fèves, des topinambours, des haricots, de la *surcroute* de navet, des fruits séchés (pommes, prunes, cerises, noix), des fruits frais, des aromates (cumin, genièvre) et bien sûr des pommes de terre fraîches mais aussi séchées. On y trouve des céréales: froment, seigle et sarrasin. Les principales méthodes employées pour la conservation des aliments sont le salage-fumage pour la viande de porc, la déshydratation pour les fruits et les pommes de terre, la fermentation pour le chou ou le navet, mais aussi pour le lait transformé en fromage. Dans ces inventaires, on trouve aussi des denrées plus inattendues, du poivre, du café, de la moutarde et du tabac.



■ Batterie de cuisine du début du XX^e siècle (Ferme-musée de la Soyotte, Sainte-Marguerite).

■ Moule à gaufre à décor incisé (Collection privée).

■ Détail du décor de la plaque du moule portant l'inscription « CL - GB, 1774 » (Collection privée).

■ Râpe à choux dressée contre une râpe à navets en arrière-plan (Ferme-musée de la Soyotte, Sainte-Marguerite).

■ Claire pour le séchage des fruits et légumes dans le four à pain (Ferme-musée de la Soyotte, Sainte-Marguerite).





PAIX HUIE DOMUIE
OMNIBUS HABITATI
BUS IN EA TU ET PAIX
GOTTENCE TTE MALSON

1871 B. M. P. 1873

19

■ Décors de portes à La Croix-aux-Mines.